

Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine

Décision n°2026/01 DG portant mandat de représentation du président du directoire au sein des organismes dont le grand port fluvio-maritime de l'axe Seine est membre.

Le président du directoire,
Directeur général du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine,

Vu :

- le code des transports, et notamment ses articles L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-32 et R. 5312-33 ;
- le décret du 24 février 2025 portant nomination du président du directoire du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine - M. ROCHE (Benoît) ;

Considérant que le grand port fluvio-maritime de l'axe Seine (GPFMAS), issu de la fusion du Port Autonome de Paris et des Grands Ports Maritimes du Havre et de Rouen, comprend trois directions territoriales situées au Havre, à Rouen et à Paris et dirigées chacune par un Directeur Général Délégué (DGD) ;

Considérant que le code des transports susvisé autorise le président du directoire à déléguer son pouvoir à un ou plusieurs agents désignés pour exercer des fonctions de responsabilité au sein du GPFMAS ;

Considérant que, dans l'intérêt d'une bonne administration du GPFMAS et pour assurer le fonctionnement opérationnel et administratif de l'établissement, il convient de prendre une telle délégation afin de donner mandat de représentation au profit de certains agents appelés à siéger dans les instances délibérantes des organismes dont le GPFMAS est membre ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Dans les conditions et les limites précisées à l'article 2, délégation est donnée aux agents mentionnés à l'annexe de la présente décision à effet de représenter le président du directoire du GPFMAS dans les instances délibérantes des organismes listés dans la même annexe et dont l'établissement est membre.

ARTICLE 2 : I.- Dans le cadre de la délégation accordée en application de l'article 1, chaque délégataire dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir dans l'intérêt du GPFMAS au sein des instances délibérantes des organismes auxquels il participe et notamment :

- a) Exercer le droit de vote sur les résolutions soumises à délibération, à l'exclusion de celles mentionnées au II. ci-après ;

- b) Participer aux débats sur l'ensemble des sujets inscrits à l'ordre du jour, sous la même exclusion que celle prévue a) précédent ;
- c) Être rendu destinataire de l'ensemble des documents adressés par l'organisme à l'attention des membres siégeant dans ses instances délibérantes.

II.- Par dérogation aux pouvoirs mentionnés au a) du I. ci-avant, le délégué ne peut prendre part aux débats et au vote de résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'instance délibérante à laquelle il participe ayant pour objet ou pour effet de :

- a) Modifier les statuts de l'organisme concerné ;
- b) Augmenter la contribution financière annuelle du GPFMAS de plus de 10% par rapport au montant de la précédente contribution ;
- c) Revêtir un caractère sensible en termes politiques, juridiques ou financier ou d'impacter la stratégie de l'établissement.

Dès qu'il a connaissance de l'inscription à l'ordre du jour d'une résolution entrant dans l'un des cas prévus au a) à c) ci-avant, le délégué en informe le président du directoire par la transmission d'une note d'opportunité afin que celui-ci fasse part de sa position avant la réunion de la séance de l'instance délibérante de l'organisme durant laquelle la résolution concernée doit être débattue. S'il décide de ne pas y participer, le président du directoire peut alors donner un mandat spécial pour le représenter et prendre part au vote, soit au délégué mentionné en annexe à la présente décision pour l'organisme concerné, soit à tout autre agent du GPFMAS exerçant des fonctions de responsabilité. Ce mandat spécial est mis à la disposition du public dans le registre disponible au siège social du GPFMAS.

ARTICLE 3 : Les délégués mentionnés à l'article 1 transmettent, chacun pour ce qui le concerne, au président du directoire :

- a) Dès leur réception, l'ensemble des résolutions et des comptes rendus des réunions des instances délibérantes dans lesquelles ils participent en les versant au dossier correspondant dans l'espace sharepoint de la direction générale ;
- b) Une fois par an et au plus tard le 1^{er} septembre, un bilan annuel de l'activité de l'organisme et l'intérêt de l'adhésion pour l'établissement.

ARTICLE 3 : La présente décision sera publiée sur le site internet du GPFMAS (www.haropaport.com) et mise à la disposition du public dans le registre disponible à son siège social.

Fait au Havre, le 3 FEV. 2026

Le président du directoire,
directeur général du grand port fluvio-maritime
de l'axe Seine

Benoit ROCHET

SIEGE

ORGANISME	SIGLE	REPRESENTANTS
Cluster Maritime Français	CMF	B. ROCHE
Union des Ports de France	UPF	B. ROCHE
International Association of Ports and Harbours	IAPH	B. ROCHE J. BOARD DE FERRIERES C. VIRCIGLIO J. BESANCENOT
Armateurs de France		E. SALAUN
Club de presse normandie (3 adhésions)		F. VANDERPERT - A. DA SILVA - A. DA SILVA PASSOS C. LONGUEPEE A. BERBAIN
Seine en partage		M. GABORIEAU
Agro Paris Bourse		F. MARAINE
Association Club WTC Rennes Bretagne	AFILOG	K. DANARADJOU
Association Française de l'Immobilier Logistique	AREA	M. GABORIEAU
Association Régionales des Entreprises Agroalimentaires de Normandie		C. LARSONNEUR
B4C Bio Economy for Change		M. GABORIEAU
Bourse de commerce de Rouen		O. FERRAND
Centre Régional d'Innovation et de Transfert Technologique	CRITT	F. MARAINE
CERC Ile de France		C. DU CHATELIER
Chambre Syndicale des Importateurs Français de fruits et légumes	CSIF	F. MARAINE
Choose Paris Région		F. MARAINE
Club Afrique et Sub Saharienne CCI Normandie		P. BRET
Comité Interprofessionnel du Bois Energie	CIBE	C. DU CHATELIER
Commerce du Bois		C. DU CHATELIER
Conseillers du Commerce Extérieur de la France	CNCCEF	O. FERRAND - P. BRET
Cruise Europe (Rouen Normandie Tourisme et Congrès)		C. BELLANGER
ECG AISBL Association of European Vehicle Logistics		B. PEISEY
European Chemical Site Promotion Platform	ECSPP	G. LEGENDRE
European Petrochemical Association	EPCA	G. LEGENDRE
Institut du commerce	IREX	C. LARSONNEUR
Institut du Droit International du Transport	IDIT	C. LARSONNEUR
Logistique Seine Normandie	LSN	O. FERRAND - F. MARAINE
Normandie Energie		K. DANARADJOU
Normandie Maritime		C. DU CHATELIER
ORDIF Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Ile de France		F. MARAINE
Pharma Logistics		A. CONVERSANO
Syndicat National du Commerce Exterieur de produits congelés et surgelés	SNCE	F. MARAINE
Transport Développement Intermodalité Environnementale	TDIE	K. DANARADJOU - C. LARSONNEUR
Evolen		C. CHEDOT
SYNER-ZIP	E-SECUZIP	K. DANARADJOU - A. CONVERSANO E. LUDOT
River Cruise Europe		C. BELLANGER L. BERTHET
Association UPSIDE boucles de ROUEN	UPSIDE	K. DANARDJOU - A. CONVERSANO X. LEMOINE C. LOCQUET
Industries Caux Seine (INCASE)	INCASE	K. DANARDJOU - A. CONVERSANO X. LEMOINE C. LOCQUET
Association Française de Communication Interne	AFCI	E. PRUNIER-TAVEIRNE
Institut pour la Recherche Appliquée et l'Expérimentation en Génie Civil		S. KUCYBALA
Association francophone d'hydrographie	AFHY	A. GILLE P. TOURNIER
Adhésion à la commission UF18 "installations électriques et câbles de navires - unités mobiles et fixes en mer"	AFNOR	H. GERAUD
Comité Français de Mécanique des Sols	CFMS	S. KUCYBALA M. LE COAT
Association Française de Génie Civil	AFGC	S. KUCYBALA P. JOIGNANT
Association Ingénierie de Maintenance de Génie Civil	IMGC	S. KUCYBALA P. JOIGNANT S. KUCYBALA P. JOIGNANT S. SAMSON S. MORO
Bureau de Normalisation des Transports, des Routes et de leurs Aménagements		
ATMO Normandie - Association Air Normand (Le Havre et Rouen)		

ORGANISME	SIGLE	REPRESENTANTS
GIP Seine Aval - Le Havre + Rouen	GIPSA	S. SAMSON
AIR PARIF		F. GUILBERT-PALOMINO
Groupement National des Transports Combinés	GNTC	P. de BELLABRE P. ROBERT
Alliance Seine Escaut		A. BERBAIN
Centre d'Innovation des Drônes de Normandie	CIDN	J. BESANCENOT
Ecole 42		J. BESANCENOT
France Cyber Maritime		J. BESANCENOT
GS1 France - Projets du numérique		J. BESANCENOT
International Port Community Systems Association	IPCSA	J. BESANCENOT
Cercles des Réseaux Européens	CRE	C. VIRCIGLIO
Chambre de Commerce et d'Industrie France / Belgique	CCI	C. VIRCIGLIO
Ecole de management de Normandie	EMN	C. VIRCIGLIO
Association Internationale Villes Ports	AIVP	F. WEYER V. HAUCHECORNE (suppléante)
Association Internationale Permanente des Congrès de Navigation	AIPCN	A. BERBAIN B. SEIDLITZ L. GRABNER
Central Dredging Association	CEDA	
Association Française des Correspondants à la protection des Données à caractère Personnel	AFCDP	V. CLEMANDOT
Association pour le Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise	AMRAE	P. HAUWELLE L. LEBLOND
Club des Utilisateurs de SAP		P. HAUWELLE
Institut Français de l'Audit et Contrôle Interne	IFACI	
Club Sécurité Informatique	CLUSIF	L. LEBLOND - C. BAHADOUR K. DENIS - S. GEHANNE
Club des Directeurs Sécurité des Entreprises	CDSE	G. REUL

DT LE HAVRE

ORGANISMES	SIGLES	REPRESENTANTS
Association Le Havre Port Center	LPC	F. WEYER - M. SARFATY
Association Le Havre Seine Développement	LHSD	F. WEYER - K. DANARADJOU - E. LUDOT
Agence pour la protection des programmes	APP	F. GILLETTA
Agora des Directeurs de la Sécurité		G. REUL
Agence d'Urbanisme Havre Estuaire Seine - Programme Mutualisé	AURH	F. WEYER - V. HAUCHECORNE
Club de la Continuité d'Activité		G. REUL
GIP "Un été au Havre"	UEAH	E. PERRON (VICE-PRESIDENCE CS) - F. WEYER - V. HAUCHECORNE- O. LEVASSEUR
Groupement des Acteurs et Responsables de Formation	GARF	B. LEROI
Groupement Havrais des Armateurs et Agents Maritimes	GHAAM	F. WEYER - O. FERRAND
Manuel d'Assurance Sécurité pour les Entreprises	MASE	F. CUISSINAT
ORMES - Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine	ORMES	F. WEYER E. LUDOT suppléant

DT ROUEN

ORGANISMES	REPRESENTANTS
Agence Urbanisme Rouen et des Boucles de Seine et Eure	D. RITZ - X. LEMOINE
L'Armada de la Liberté	D. RITZ
Rouen Normandy Invest	D. RITZ - K. DANARADJOU - O. FERRAND (3 sièges)
MASE - adhésions	F. BILLOUX

DT PARIS

ORGANISMES	REPRESENTANTS
Académie de l'eau	J.M. DESPOUX
ADMILIA Le Club	A. ETIENNE A. RECHER
Association Francaise des Ports Intérieurs	A. BERBAIN
Atelier Parisien d'urbanisme (APUR)	A. BERBAIN E. MELLAH (suppléante)
Association pour la Prévention des Pollutions Industrielles en Vallée de Seine	M. WIECEK
BRUITPARIF	C. VALLETTE
Cluster Eaux-Milieux-Sols	E. FUCHS S. MANCA (suppléante)
Les Nautes	A. BERBAIN
Association Nationale pour la qualité environnementale et le développement durable des territoires d'activité PALME	C. CHAN
Paris & Co	S. BARCHARD
Paris Ile de France Capitale Economique	A. BERBAIN
Syndicat Mixte "Marne Vive"	E. FUCHS S. MANCA (suppléante)